ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

personnel détaché

Question écrite n° 15462

Texte de la question

M. Didier Julia demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie de bien vouloir lui indiquer le nombre de fonctionnaires de l'éducation nationale mis à disposition d'associations, de mutuelles et de syndicats.

Texte de la réponse

Il y a 947,5 personnels en équivalent temps plein (ETP) mis à disposition par l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. 289,5 font l'objet d'un remboursement et ne s'analysent donc pas comme des aides. Il s'agit, pour l'essentiel de personnels mis à disposition de certaines collectivités territoriales et de mutuelles. 658 ne font pas l'objet de remboursement et correspondent donc à des aides accordées par le ministère : soit aux associations complémentaires de l'enseignement public agréées conformément aux textes en vigueur (470 ETP) ; soit à d'autres administrations (94 ETP) ; soit à des organismes divers présentant un intérêt pour l'enseignement ou la recherche (par exemple : fondation Charles-de-Gaulle, association Georges-Pompidou, fondation Jean-Jaurès, groupe permanent de lutte contre l'illettrisme, etc.) (94 ETP). Les rapports d'activité des personnels mis à disposition justifient la réalité de l'emploi qu'ils occupent. Ces rapports sont soumis au contrôle de l'inspection générale. Par ailleurs, le ministère applique les dispositions du décret du 28 mai 1982 s'agissant des décharges d'activités de service pour l'exercice d'un mandat syndical. Cette réglementation a amené, sur la base d'un total de 1 129 575 emplois inscrits en loi de finance, à notifier 1207 ETP aux organisations syndicales en 1998. En ce qui concerne les personnels enseignants, le nombre total de personnels placés en service détaché s'élève à 9 517. Il se décompose en 4 798 pour le premier degré (professeur des écoles et instituteurs) et 4 719 pour le second degré (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation).

Données clés

Auteur : M. Didier Julia
Circonscription : Seine-et-Marne (2e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15462
Rubrique : Enseignement : personnel
Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie
Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3093
Réponse publiée le : 9 novembre 1998, page 6144